



# Le Contrat Thérapeutique en Catalogne

Programme d'Aide Intégrale aux Médecins Malades de Catalogne

*La Souffrance du Médecin*  
*savoir se protéger*

**Dr. Antoni Arteman**

**Gérant Fondation Galatea**

**Conseil Régional de l'Ordre des Médecins Rhône-Alpes**

Fundació  GALATEA

**Lyon 25 mars 2010**



# Médecin Malade (MM)

- Médecin dont l'exercice professionnel peut être négativement affecté par des problèmes mentaux et/ou de dépendance à l'alcool ou à d'autres substances, y compris les psycho-médicaments.

# Comment qualifier ce problème ?

1. Comme un effet indésirable de la pratique de la médecine, qu'il faut prévenir et traiter.
2. Comme un problème de santé au travail concernant le système sanitaire.
3. Comme une question de santé publique et de qualité des soins.

# Quel est le rôle des Ordres des Médecins (OM)?

- Le Code de Déontologie des Médecins de la Catalogne reflète deux objectifs principaux à ce sujet:
  1. Assurer une pratique professionnelle correcte face à la société.
  2. Aider les médecins affectés par ce type de problème de santé.

# Philosophie

- Non punitive (si ce n'est strictement nécessaire).
- Promeut l'accès volontaire.
- Préventive.
- Promeut la réhabilitation.
- L'orientation:
  - n'est pas pour séparer les pommes pourries.
  - mais plutôt pour récupérer de bons professionnels.

# Qu'est-ce que le PAIMM?

- C'est un programme intégral de soins créé conjointement par l'Ordre des Médecins de Barcelone et la Generalitat (Gouvernement de la Catalogne) en septembre 1998.
- S'adressant à des médecins malades en exercice.
- Cofinancé par :
  - Département de Santé de la Generalitat (80%).
  - Ordres des Médecins de la Catalogne (20%).
- Géré par la Fondation Galatea du Conseil des OM de Catalogne.
- Désireux de s'ouvrir largement à la collaboration avec d'autres institutions, groupes et professionnels de la santé.

# Caractéristiques (I)

- Confidentialité :
  - Changement de nom à l'entrée du programme.
  - Téléphone exclusif et direct.
  - Correspondance inviolable.
  - Localisation discrète et anonyme des services.
- Services de soins :
  - Délivrés dans une clinique spécifique pour professionnels de la santé: médecins et infirmières malades (Programme Retour).
  - Hautement spécialisés.
  - Gratuits pour les médecins inscrits en Catalogne.



# Caractéristiques (II)

- Fondé sur un engagement réciproque par la signature de “Contrats Thérapeutiques” de divers degrés.
- En étroite collaboration avec d'autres psychiatres des services publics et privés.

# Voies d'accès

- Demande volontaire spontanée: 84%.
- Demande volontaire induite: 11 %.
- Communication confidentielle: 4%.
- Plainte provenant de citoyens: 1 %.

# Situation de travail des patients

- En exercice: 83 %.
- En congé maladie: 7 %.
- Suspension du droit d'exercer: 4 %.
- Au chômage: 4 %.
- Retraités: 2 %.

# Bilan du PAIMM

## jusqu'au 31 décembre 2009

- 1.497 docteurs malades traités.
- Sexe:
  - Hommes: 57,2%
  - Femmes: 42,8%
- Moyenne d'âge:
  - 68,4 % entre 35 et 55 ans
  - 41,28% entre 40 et 50 ans
- 129 Contrats Thérapeutiques avec la collaboration de l'OM correspondante (5,9 %)
- 44 collaborations avec la psychiatrie privée (2,9%)

# La Clinique Galatea a soigné jusqu'au 31 décembre 2009 (médecins et infirmières)

- Cas traités: 2.074
- Consultations successives: 26.916
- Psychothérapies individuelles: 18.807
- Séances de psychothérapie de groupe: 3.193
- Tests psychologiques: 3.334
- Hospitalisation de patients: 980
- Évaluations psychiatriques: 65

# Conditions d'accès au Programme

- Avoir le diplôme de Médecine.
- Être inscrit à un Ordre des Médecins. Les services son gratuits pour les médecins inscrits aux 4 OM de Catalogne.
- Être en activité. On ne traite pas de médecins retraités ou ayant un congé de maladie permanent.
- Souffrir d'une maladie mentale, et/ou avoir un trouble lié à la dépendance de l'alcool et/ou a d'autres substances, y compris les médicaments psychoactifs.

# Qu'est-ce qu'un Contrat Thérapeutique (CT)?

- C'est le reflet documentaire d'un engagement assumé par les signataires.
- Le CT du PAIMM est un engagement pour assurer l'accomplissement du traitement, signé par le MM, l'équipe d'assistance et l'OM.
- Son but principal est celui d'atteindre la réhabilitation du souffrant.

# Quand un CT est-il nécessaire?

- Lorsqu'il existe un risque de mauvaise pratique.
- Lorsqu'il existe l'évidence que le MM a besoin de traitement et nie ou minimise son problème.
- En situations de rechute accompagnées d'une tendance négative du procès.

# Deux catégories de CT

- CT–T: uniquement entre le thérapeute et le médecin malade.
- CT–OM: entre le thérapeute, le médecin malade et l'Ordre Médical.

## 2 Types de CT-OM

- CT-OM sans tuteur: les seuls signataires sont le MM, le thérapeute et le Secrétaire de l'Assemblée de l'OM ou quelqu'un délégué pour cette fonction.
- CT-OM avec tuteur: en plus du MM, du thérapeute et du Secrétaire, nous y ajoutons la figure d'un tuteur. Dans la plupart des cas, ce tuteur est un confrère bien accepté par le souffrant, et parfois proposé par lui-même.

# Contrat Thérapeutique –OM (I)

- On utilise le CT–OM lorsque la voie d'accès se fait à travers de:
  - Demande volontaire induite (DVI).
  - Communication confidentielle (CC).
  - Plainte provenant de citoyens (PPC).

# Contrat Thérapeutique –OM (II)

- Quand la voie d'accès se fait à travers de: DVI ou CC ou PPC.
- Lorsqu'il y a inaccomplissement des règles thérapeutiques, avec un risque pour le processus de réinsertion du MM ou pour sa pratique professionnelle.

# Contrat Thérapeutique –OM (III)

- Quand la voie d'accès se fait à travers de: DVI ou CC ou PPC.
- Lorsqu'il y a inaccomplissement des règles thérapeutiques, avec un risque pour le procès de recouvrement du MM ou de sa pratique professionnelle
- Lorsque les critères de DSM-IV signalent un trouble de dépendance lié à la consommation de substances.

# Contrat Thérapeutique –OM (VI)

- Quand la voie d'accès se fait à travers de: DVI ou CC ou PPC.
- Lorsqu'il y a inaccomplissement des règles thérapeutiques, avec un risque pour le procès de recouvrement du MM ou de sa pratique professionnelle
- Lorsque les critères de DSM-IV signalent un trouble de dépendance lié à la consommation de substances.
- Face à certains troubles de santé mentale.

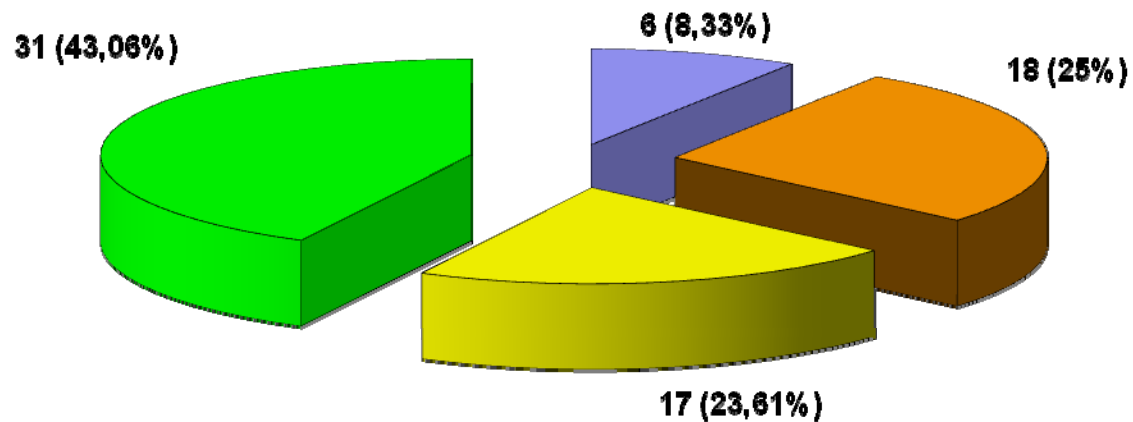
# Caractéristiques des CT

- Durée: de 6 mois à 1 an. À la fin de cette période , le contrat est terminé ou bien l'on procède à la signature d'un nouveau CT.
- Pour la signature du CT, l'on utilise le nom réel du souffrant.
- Rapport de suivi du CT: complété régulièrement par le psychiatre et le tuteur.
- Clause de possible déclaration de suspension pour la pratique médicale en cas d'inaccomplissement évident du CT.
- On ne peut donner le bulletin de sortie du Programme à un souffrant avec un CT-OM sans date de finalisation officielle.

# Nombre de Contrats Thérapeutiques

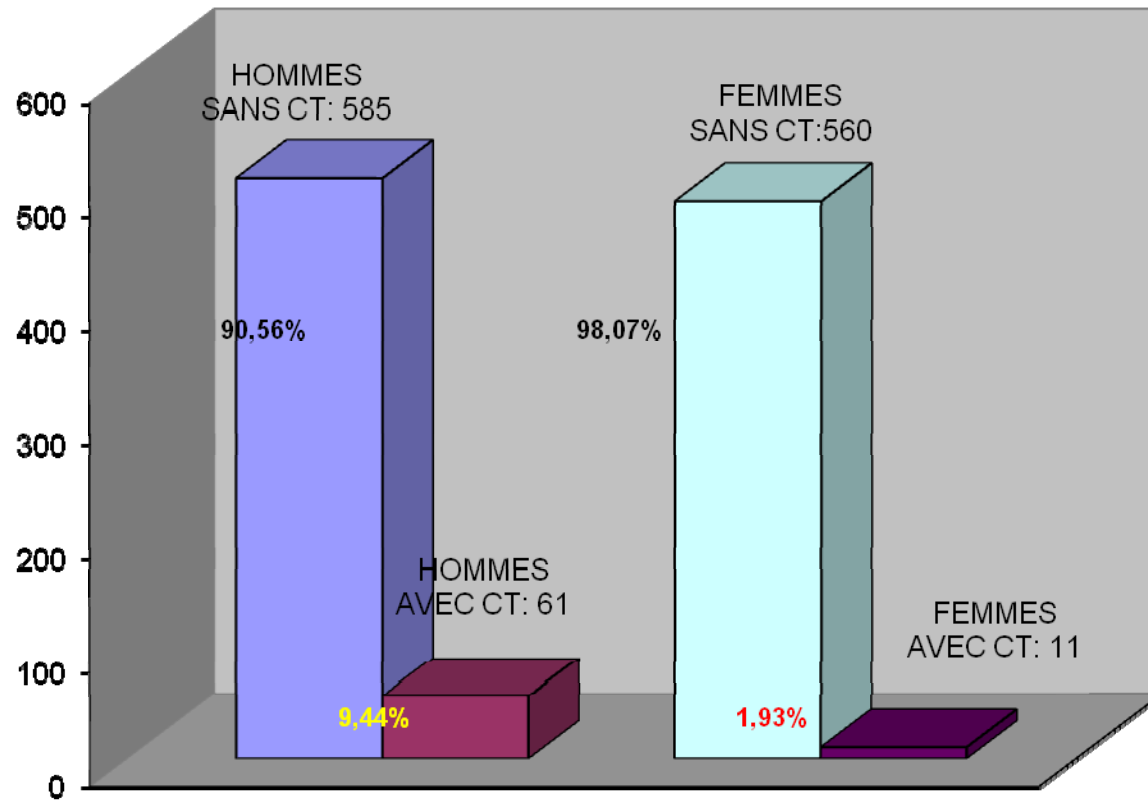
- Entre novembre 1998 et décembre 2009 on s'est occupés de 1.217 ME seulement de Catalogne.
- 72 (5,91%) de ces souffrants ont signé un total de 129 CT.
- Actuellement, 11 souffrants disposent d'un CT actif.

# Souffrants avec CT par voies d'accès au PAIMM



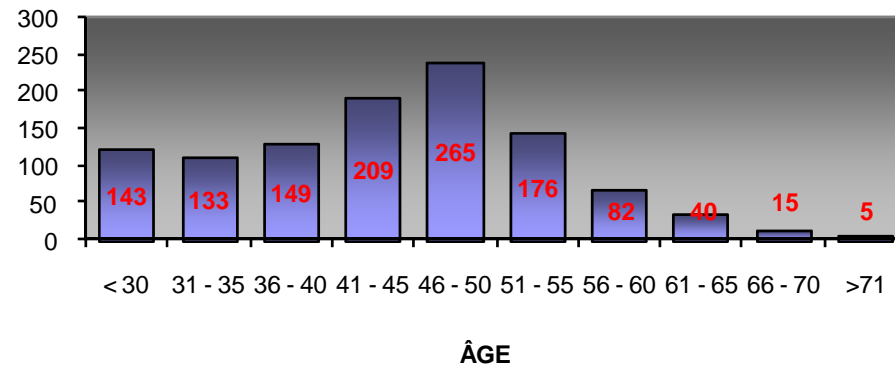
- PLAINTÉ PROVENANT DE CITOYENS
- COMMUNICATION CONFIDENTIELLE
- DEMANDE VOLONTAIRE SPONTANÉE
- DEMANDE VOLONTAIRE INDUITE

# CT selon Sexe

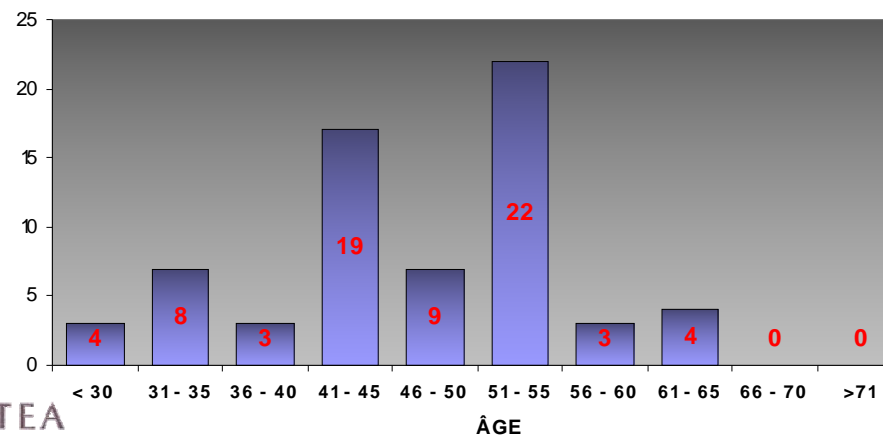


# CT selon âge

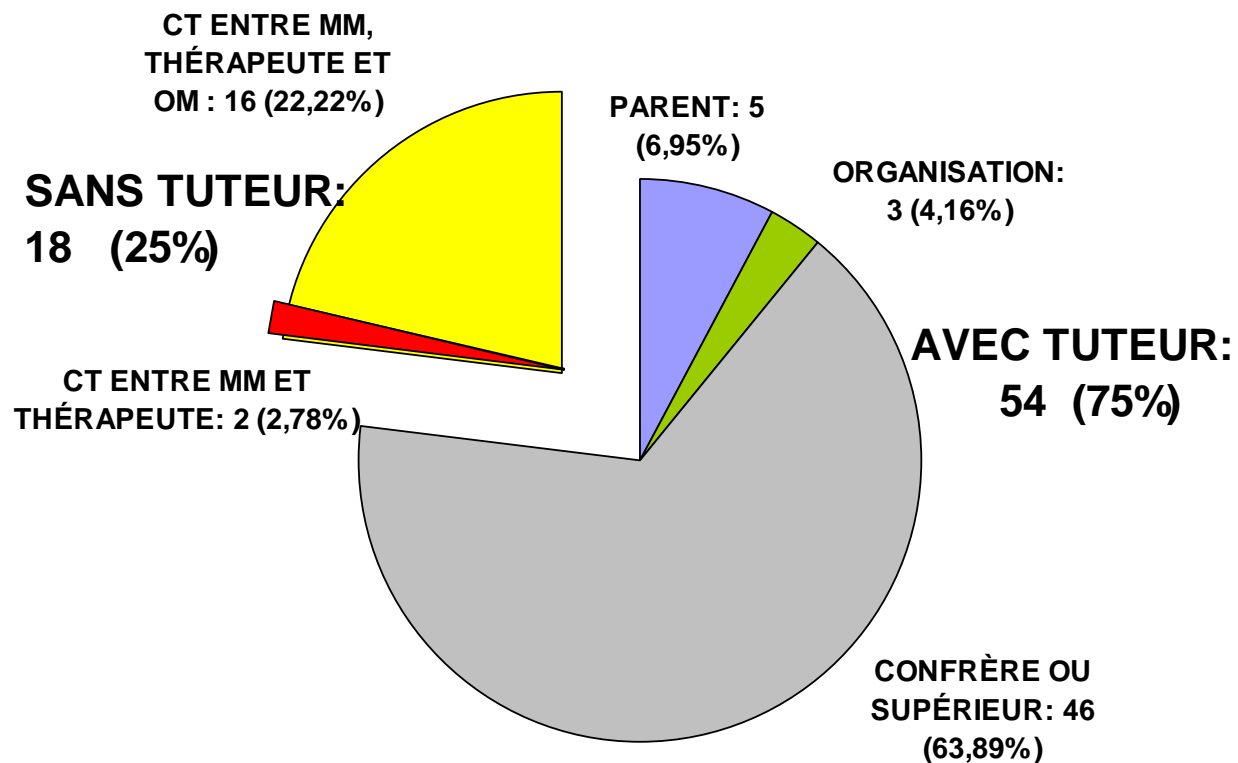
TOTAL SOUFFRANTS PAR ÂGE



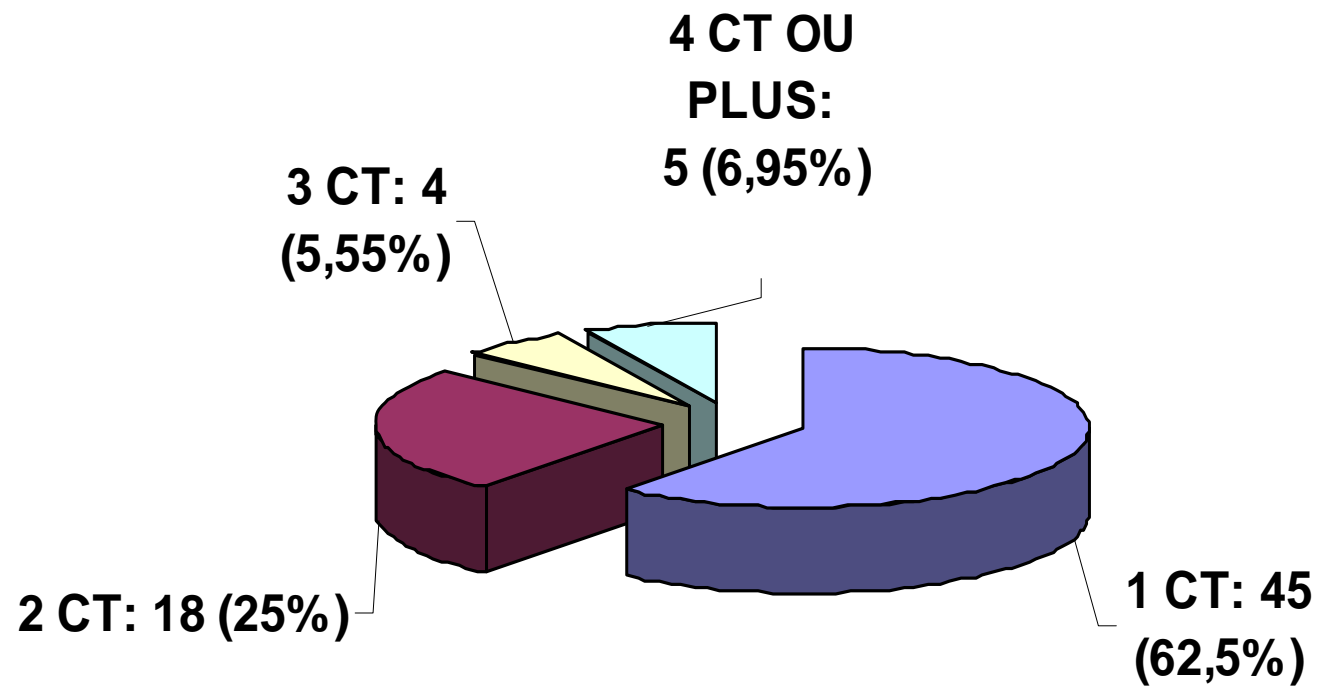
SOUFFRANTS AVEC CT PAR ÂGE



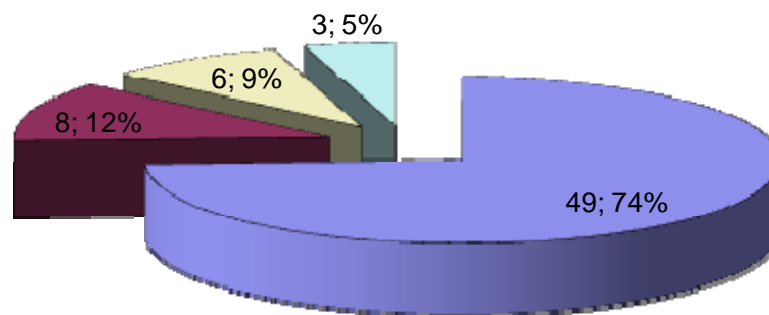
# Qui est le tuteur du CT?



# Nombre de CT par souffrant



# Diagnostics des souffrants avec CT

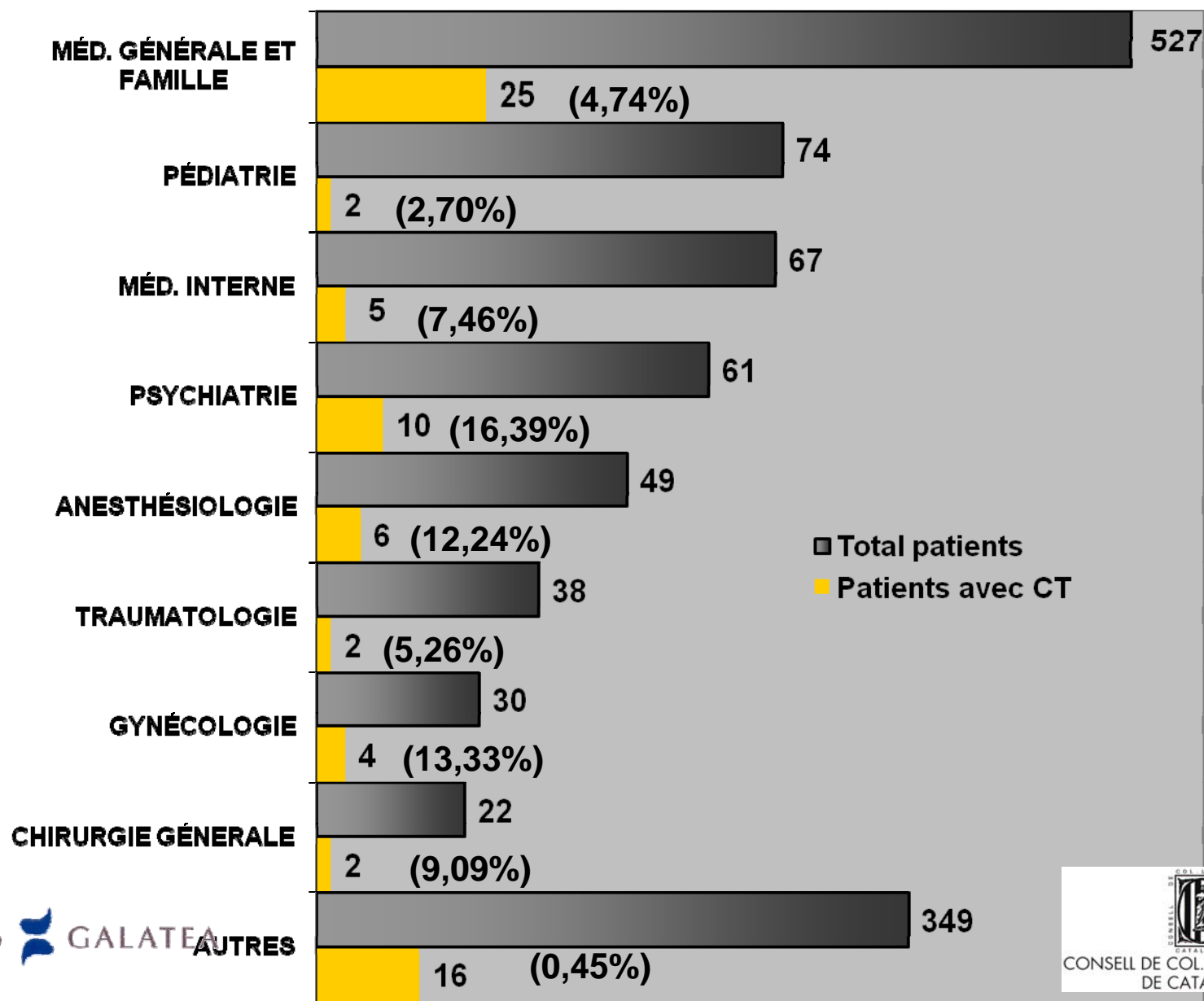


- Troubles par emploi de substances
- Troubles psychotiques
- Troubles de l'état d'esprit
- Troubles de la personnalité

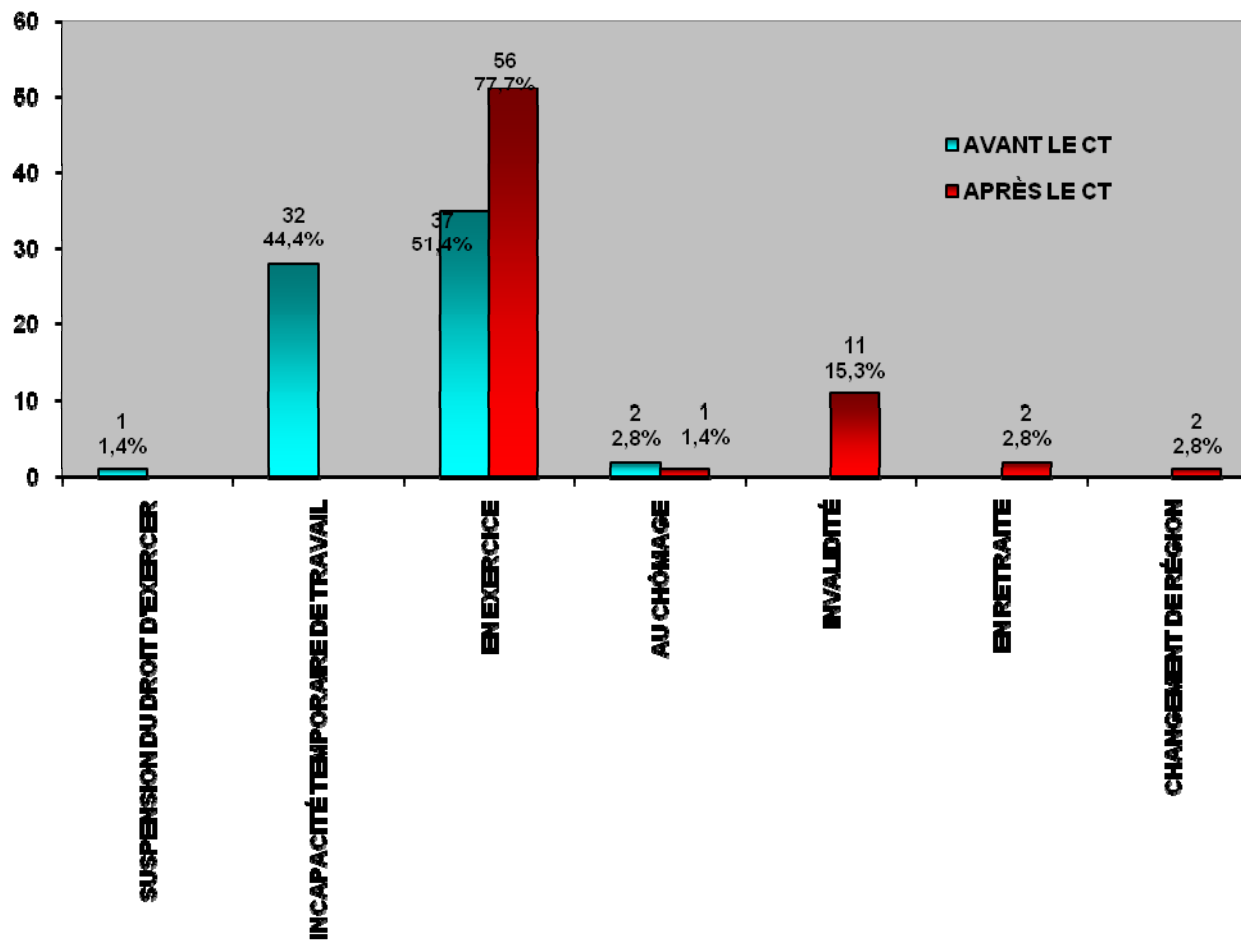
# Voies d'accès par spécialité

	DÉNONCE	COM. CONF.	DVI	DVE	TOTAL
ANALYSES CLINIQUES				1	1
ANESTHÉSIOLOGIE			5	1	6
AP. DIGESTIF			1		1
CARDIOLOGIE			1	2	3
CHIRURGIE GÉNÉRALE	1		1		2
DERMATOLOGIE			1		1
GÉRIATRIE		1			1
GYNÉCOLOGIE	1		1	2	4
HÉMATOLOGIE			2		2
MÉD. GÉNÉRALE ET FAMILLE	1	10	7	7	25
MÉD. INTENSIVE			1		1
MED. INTERNE		1	3	1	5
MÉD. LEGALE ET FORENSIQUE				1	1
MED. NUCLÉAIRE	1				1
MICROBIOLOGIE			1		1
NÉPHROLOGIE	1				1
PÉDIATRIE			1	1	2
PSYCHIATRIE	1	3	5	1	10
RHUMATOLOGIE		1		1	2
TRAUMATOLOGIE		1	1		2
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>31</b>	<b>18</b>	<b>72</b>

# Patients par spécialité et % de CT



# Situation de travail des patients avec CT



# Résultats (I)

1. La voie d'accès de la plupart des patients avec CT se fait à travers la DVI (43,06%), tandis que la voie d'accès de la plupart des patients traités par le PAIMM a lieu à travers la DVE (84%).
2. Les hommes signent 5,5 fois plus de CT que les femmes.
3. Le plus grand nombre de signataires de CT se trouve dans la tranche d'âge de 41 à 55 ans .
4. 3 CT sur 4 incluent la présence d'un tuteur. Dans la plupart des cas, ce dernier est un frère ou un supérieur hiérarchique.

## Résultats (II)

5. 37,5% des patients ont signé plus d'un contrat et 12,5% ont eu besoin de plus de 2 CT.
6. Pratiquement 3 CT sur 4 (73,6%), ont pour origine un diagnostic par abus de substances.
7. 1 CT sur 3 est signé par un médecin de famille. Cependant, ce sont psychiatres, gynécologues, et anesthésistes qui représentent un pourcentage relatif supérieur au total de médecins malades de leur spécialité.

# Conclusions

1. Le CT est un moyen de contrôle efficace pour les patients qui nient ou minimisent leur problème, dans le but de prévenir les cas de mauvaise pratique professionnelle.
2. Nous pouvons en conclure que le PAIMM possède une capacité de réhabilitation, y-compris dans les cas qui ont eu besoin de la signature d'un CT. Cela peut s'apprécier par le nombre de patients qui ont repris leur activité professionnelle.



MERCI BEAUCOUP